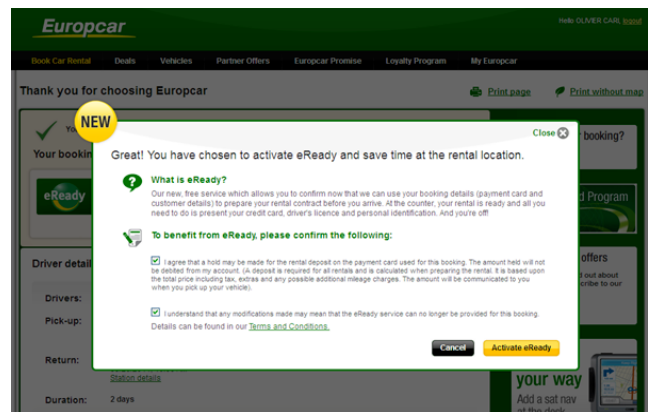


Bruxelles, le 30 septembre 2011

Europcar simplifie la location de voiture grâce au nouveau service eReady

Europcar, le leader de la location de voitures en Europe, propose un nouveau service simplifiant la location d'un véhicule, appelé eReady. Grâce à ce service, Europcar permet à ses clients de gagner du temps au moment du retrait de leur véhicule en agence, en pré-remplissant en ligne leur contrat de location. Les premiers résultats enregistrés pendant la phase d'expérimentation d'eReady témoignent d'un réel intérêt de la part des clients pour ce nouveau service. eReady est disponible en Allemagne, Australie/Nouvelle Zélande, Belgique, Espagne, France, Italie, Portugal, Royaume-Uni et Suisse. Avec le lancement d'eReady, Europcar illustre une nouvelle fois son engagement dans la satisfaction de ses clients.

Le service eReady est accessible au moment de la confirmation de la réservation en ligne. Pour l'activer, le client doit simplement ajouter ses coordonnées et valider les termes du contrat de location en deux clics seulement. Le service eReady accélère le retrait du véhicule au comptoir, améliorant ainsi le service pour l'ensemble des clients.



« Gagner du temps et simplifier la location de voiture sont des éléments importants de la satisfaction clients qui est au cœur de notre stratégie. Avec le service eReady, nous souhaitons simplifier le retrait d'un véhicule à nos clients en accélérant le processus de location. Le service eReady est dans sa première phase de développement et nous prévoyons dans le futur de proposer d'autres avantages à nos clients. » explique Didier Fenix, Managing Director Europcar / Keddy Belgium

eReady, mode d'emploi

Pour bénéficier du service eReady, les clients doivent simplement effectuer leur réservation en ligne (www.europcar.be). Une fois celle-ci réalisée, une bannière offrant la possibilité d'activer le service eReady apparaît sur l'écran de confirmation. Un pop-up, expliquant les principes du service eReady, s'ouvre ensuite et invite les clients à accepter les termes du contrat. Le client devra ensuite indiquer l'ensemble de ses coordonnées s'il ne l'a pas déjà fait au moment de la réservation. Lorsque le service est activé, une confirmation apparaît sur l'écran. Quand le client arrive à l'agence, le contrat de location

est déjà pré imprimé. Le véhicule est ajouté sur le contrat et le client doit simplement montrer sa pièce d'identité, son permis de conduire et le moyen de paiement utilisé.

A propos d'Europcar :

Europcar est le n°1 européen des services de location de véhicules, donnant à ses clients accès au 1er réseau mondial de location.

Grâce à ses activités en direct, ses franchisés et ses partenaires, Europcar est présent dans plus de 150 pays, et a réalisé au travers de son portefeuille de marques près de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2010, dont près de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé.

Forte de ses 6 500 collaborateurs engagés dans la satisfaction de ses clients, et d'une flotte moyenne de près de 200 000 véhicules, Europcar est aussi une société soucieuse de sa responsabilité sociétale, et a encore cette année remporté le World Travel Award récompensant l'entreprise la plus verte du secteur des transports « World's Leading Green Transport Solution Company ».

Europcar est détenue par la société d'investissement Eurazeo.

Pour plus d'informations : www.europcar.com/corporate, www.europcar.fr

Contact presse:

Origami PR Consultant

Laure Simon

Tel. + 32 (0)2 539 07 09

laure@origami.be